



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2026 DAC 191 Subventions de fonctionnement (40 000 euros) à dix associations de pratiques amateurs (musique, danse, théâtre) et signature de conventions.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de la politique culturelle municipale en faveur des enseignements artistiques, la Ville de Paris apporte son soutien à six écoles de musique, de danse et de théâtre associatives et quatre structures de pratique artistique diverse dont l'action et le rayonnement territorial représentent une offre complémentaire aux conservatoires municipaux d'arrondissement.

L'association **Volontariat et soutien par l'art (VS Art - 5^{ème})** porte, depuis 1986, l'art vers des personnes en situation fragile. À Paris, elle organise notamment 250 interventions artistiques par an dans les maisons de retraite, les foyers d'accueil et les hôpitaux. Son public comprend 4200 bénéficiaires parisiens. Les profils sont très variés mais correspondent aux personnes éloignées des lieux culturels par leurs conditions : personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes incarcérées ou marginalisées. Elle organise également des « Chorales-en-joie » avec des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

En 2025, 230 concerts ont eu lieu, faisant intervenir environ 250 musiciens amateurs bénévoles, ainsi que 684 conférences touchant 7200 personnes. Plus de 400 ateliers, dont les Chorales-en-joie, ont pu être programmés tout au long de l'année. En densifiant la programmation et en s'appuyant sur les délégués de VS Art présents dans les établissements de personnes âgées, l'association a pu ambitionner de développer un lien avec les résidents. L'objectif de 2026 est de maintenir le niveau de l'offre malgré les difficultés de recrutement des bénévoles.

L'association **Octave et Arpège** (8^{ème}) anime une école de musique fondée en 1991 dont le rayonnement territorial vient en complément de l'action du CMA8. Elle propose des cours d'éveil musical et des classes d'instruments et de théâtre. L'objectif de l'association est de favoriser le développement de la pratique artistique au sein des familles. Les parents des enfants inscrits peuvent bénéficier d'ateliers spécifiques avec leurs enfants.

Suite à la crise sanitaire, l'enjeu annoncé par l'école a été de renouer le lien avec les fratries qui se sont éloignées des activités culturelles, notamment vers les tout-petits pouvant bénéficier d'éveil musical. L'équipe pédagogique de l'école propose des enseignements adaptés à chacun et implique les familles dans l'évolution artistique des enfants. Au total, 14 ateliers ont été ouverts : 7 ateliers de pratique d'instruments de musique, 1 de chant, 1 de théâtre, 2 cours d'initiation musicale, 2 d'éveil et 1 « nid musical » pour les plus petits. En 2026, l'association étoffe son offre d'enseignement musical de cours de MAO et de piano à quatre mains. Une association a rejoint la structure, l'ensemble de guitaristes amateurs adultes Paris-Guitare, à la rentrée 2025-26. 350 élèves sont inscrits dans cette école de musique et de théâtre.

L'Association **Rencontre pour la Pédagogie et l'Enseignement du Jazz (ARPEJ - 10^{ème})**, fondée en 1983 sous l'impulsion du saxophoniste et pédagogue Michel Goldberg, offre une formation de haut niveau en jazz et musiques afro-américaines dans son centre du 29, rue des Petites Écuries (10^e). Une large offre d'enseignements est proposée : orchestre, bigband, harmonie, arrangement, chorale, formation musicale pratique, musiques latines... La majorité des enseignements concerne le public amateur, dont une partie constituée de la tranche d'âge des 11-18 ans. Le quart restant de l'activité concerne la formation professionnelle. L'offre se décline en cours et ateliers, ainsi qu'en master classes, stages et conférences.

Depuis plusieurs années, l'un des objectifs de l'association a été de développer l'offre et la communication en direction d'un public amateur. L'ARPEJ propose depuis toujours des cours et ateliers mixtes mêlant professionnels de haut niveau et amateurs exigeants ou débutants. Dans ce cadre, la progression des élèves est particulièrement importante. Aussi, les changements dans les aides financières et procédures de la formation professionnelle ont pour résultat un pourcentage d'élèves à vocation professionnelle en baisse. Intéresser le public amateur a donc été un axe important de développement pour la structure. L'ARPEJ propose des formations modulables afin d'être au plus proche des besoins de ses élèves. L'école compte actuellement 291 élèves.

En 2025, l'activité pédagogique de l'association est renforcée par deux nouveaux cours professionnalisants et trois stages ouverts à tous. L'ARPEJ programme également une trentaine de concerts gratuits entre avril et juillet, à destination de tous les publics, notamment auprès des personnes exclues de l'accès à la culture en collaboration étroite avec les partenaires sociaux. Ce dernier projet est renouvelé pour 2026. L'engagement d'une nouvelle directrice administrative implique également depuis la rentrée scolaire une logique de partenariat associatif à l'échelle de l'arrondissement.

Créée en 1992, l'association **Carillon** (11^{ème}) est installée depuis 2007 dans le 11^e arrondissement. Elle accueille plus de deux cents soixante-dix élèves en cours individuels et collectifs. Le projet pédagogique est organisé sur trois cycles : l'initiation musicale de 3 à 7 ans, la formation musicale de 7 à 12 ans, puis la pratique de musique d'ensemble ou du chant. Le premier cycle permet aux enfants d'être accompagnés dans la découverte de la musique de façon adaptée et progressive. L'association propose ainsi une offre complémentaire à celle des conservatoires d'arrondissement. L'école applique la méthode Willems à laquelle les 11 professeurs sont formés. Cette pédagogie d'éducation musicale utilise le principe de la psychopédagogie perceptive. Elle propose aux élèves des exercices de gymnastique sensorielle. L'objectif est de développer la concentration et la perception des phénomènes musicaux. Par ailleurs, Carillon offre un accompagnement spécifique aux élèves en situation de handicap pour qu'ils puissent participer à des auditions et concerts en public. L'association dynamise son ancrage local par divers projets, tel le partenariat avec le Petit Palais de la crèche aux enfants dans le 11^e avec des cours d'éveil à la musique. Elle participe également aux événements de la vie de quartier (fête de la musique, les matinées musicales sur les marchés parisiens...). L'association est agréée Jeunesse & Éducation populaire et œuvre pour l'application de la convention ECLA. Pour l'année 2026, l'école renouvellera ses échanges européens avec ses stages de chorales. Elle poursuivra également son initiative au Palais de la femme en faveur des personnes en situation de handicap. L'intégration de la convention ECLA et ses obligations contractuelles, pour l'ensemble de ses salariés et enseignants justifie aussi cette demande de subvention. L'école rassemble 300 élèves tous âges confondus.

Créée en 2017, l'association **Something Musical** (12^{ème}) a pour mission de créer des comédies musicales. Elle est constituée d'une troupe d'une trentaine d'amateurs qui montent et produisent les spectacles. Les thématiques abordées lors des représentations ambitionnent de dénoncer les inégalités et discriminations. La troupe se produit et répète à la MPAA (Broussais et Saint-Germain).

La troupe recrute par casting ses membres, dont certains sont en voie de professionnalisation.

Au-delà des répétitions et du spectacle final, l'association organise des ateliers gratuits d'initiation à la comédie musicale à destination des jeunes dans les Centres Paris Anim. Il s'agit d'ateliers artistiques (chant, danse, comédie musicale) afin de favoriser la pratique artistique amateur, en particulier dans des zones prioritaires. De même, l'association pilote des ateliers scolaires à la MPAA à destination des collégiens.

Pour la saison 2026 Something Musical proposera la préproduction de Shrek, une comédie musicale pleine de fantaisie qui aborde l'acceptation de soi et l'amitié.

L'organisation de rencontres entre différentes troupes de comédie musicale à Paris est aussi prévue, afin de créer des synergies et de favoriser l'entraide entre diverses troupes amatrices.

Fondée en 1992 par Chantal Loïal, l'association **Difé Kako** (13^{ème}) diffuse à Paris, en Europe et en Outre-Mer des créations chorégraphiques inspirées par la culture et la musique de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, et par celles des Antilles. Sa démarche et son engagement artistiques impliquent le partage avec les publics, notamment danseurs amateurs. Difé Kako anime depuis 20 ans des cours de danse et de percussion dans le 13^e arrondissement qui rassemblent chaque année plus de 100 personnes. L'association propose gratuitement des stages et animations en plein air en juillet au Parc de Choisy pour un public de 20 à 50 personnes par atelier. Les élèves ont aussi la possibilité de s'associer à l'activité professionnelle de la compagnie, en participant à des parades, stages, bals et autres événements.

En 2025, le festival Mois Kréyol a proposé des ateliers et des spectacles gratuits à destination des Parisiennes et Parisiens. Les ateliers préparatoires au festival ont permis aux amateurs de travailler la danse, la musique, le chant et le théâtre des langues et cultures créoles entre janvier et septembre pour des restitutions en octobre et novembre. L'événement s'est étendu sur le territoire national et a nécessité l'engagement de deux salariés, un chargé d'administration et un chargé de la production, pour un total de 38 représentations, 7 spectacles en tournée et 4785 spectateurs. On dénombre 116 heures d'ateliers pour 613 participants. Enfin, le festival au Parc de Choisy, où sont proposés des ateliers participatifs sans inscription, permet de rencontrer ces arts dans un contexte plus large, touchant un public davantage diversifié. 2000 Parisiens et Parisiennes de tous âges et de tous horizons socio-professionnels ont été bénéficiaires de ces ateliers et spectacles en 2025. L'association clôture son exercice comptable avec un excédent de 76 125 €. Pour 2026, Difé Kako propose dans sa demande la reconduction des ateliers de danse et théâtre pour les Parisiennes et les Parisiens. Cette sollicitation de financement intègre également des spectacles et ateliers en milieu scolaire pour les jeunes publics sur les thématiques de la diversité et de l'altérité.

L'Orchestre d'harmonie des agents de la Ville de Paris (OHAVP) (13^{ème}), existe depuis 2016. Il oriente son action vers deux objectifs. Le premier est la pratique de la musique en amateur, ce qui permet un perfectionnement des membres, un apprentissage de la pratique en groupe et offre un cadre au partage de cet art. Le répertoire musical est contemporain et varié. L'association donne des représentations publiques et participe à des manifestations internes ou externes de la collectivité parisienne. Le second objectif est une contribution à la qualité de vie au travail. En effet, l'association est réservée aux agents de la Ville, leur permettant de nouer des liens. Dans ce cadre, les répétitions se tiennent à la pause méridienne au sein du

Conservatoire municipal du 10^{ème} arrondissement. L'orchestre a aussi recruté cinq nouveaux agents sur le pupitre des cuivres.

Pour la saison 2025-2026, l'orchestre d'Harmonie des Agents de la Ville projette près de 9 concerts dont deux pédagogiques à destination des enfants et un solidaire. Mais surtout l'OHAVP fêtera ses dix ans par une représentation exceptionnelle.

Crée en 1990, **Musique en mouvement** est une association installée depuis 2012 dans le 14^{ème} arrondissement. Elle accueille une centaine d'élèves en cours individuels et collectifs. Le projet pédagogique est organisé sur trois cycles : l'initiation musicale de 3 à 7 ans, la formation musicale de 7 à 12 ans, puis la pratique de musiques d'ensemble (classique ou actuelles). Le premier cycle permet aux enfants d'entrer dans le monde de la musique de façon adaptée et progressive et propose ainsi une offre complémentaire à celle des conservatoires d'arrondissement. L'école applique la méthode Willems à laquelle les professeurs sont formés. Cette pédagogie d'éducation musicale utilise le principe de la psychopédagogie perceptive. Elle propose aux élèves des exercices de gymnastique sensorielle. L'objectif est de développer la concentration et la perception des phénomènes musicaux.

En 2022, l'école a introduit la batterie dans son offre d'enseignement instrumental, puis la flûte en 2023. L'école augmente petit à petit son nombre d'élèves, 83 en 2023, 89 en 2024, 95 à la rentrée 2025-26. L'objectif pour une stabilité financière est de 100 élèves. Les cours d'initiation, comprennent 44 élèves. Ils restent l'axe de développement privilégié par l'association. La structure poursuit sa communication pour attirer les familles souhaitant inscrire leurs enfants avant 7 ans et la création d'une nouvelle chorale à partir de 10 ans.

L'école est partenaire du CMA14, dans le but d'organiser des journées de formations pédagogiques. Les professeurs des deux écoles bénéficient de l'intervention de professeurs didacticiens de la Fédération internationale Willems.

L'association **Atelier Musical des Trois Tambours**, située dans le quartier de la Goutte d'Or (18^{ème}), a été créée en 1992 par deux musiciens classique professionnels, Louise et Patrick Marty. Son équipe de 9 enseignants assure des cours d'apprentissage et de pratique musicale auprès d'un public de tous niveaux et tous âges. L'enseignement est axé prioritairement sur la musique classique occidentale, mais aborde également les musiques du monde, le jazz et la musique contemporaine. De nombreux projets sont proposés pour plus de mixité sociale et culturelle, et ainsi faciliter l'accès à la pratique d'un instrument pour des enfants et des familles éloignées du champ culturel. Pendant les vacances scolaires, des stages de réalisation de spectacle associent marionnettes et musique. Ouverte aux musiques du monde, l'association met en œuvre des échanges internationaux actifs et suivis avec des écoles de musique (Santa-Monica U.S.A, Cameroun) et des musiciens professionnels (Irlande).

En 2025, l'école compte 150 élèves en cours individuels et l'orchestre des enfants est composé de 24 élèves. Les chœurs d'enfants et d'adultes comptent respectivement 12 et 25 choristes. L'association est également référente pour 6 enfants dans le cadre de la réussite éducative. Ce suivi permet d'encadrer particulièrement certains élèves en lien avec le milieu scolaire et les familles via des outils spécifiques. Aussi, l'école propose un atelier de musiques actuelles gratuit le mardi soir à destination des collégiens. Pour 2026, l'association souhaite organiser un accueil adapté pour les PSH des classes Ulis de l'école élémentaire de la Guadeloupe. Les échanges sur ses pratiques professionnelles auprès de la compagnie des Toupies, association partenaire du dispositif Culture & Handicap et des projets communs sont aussi au programme.

Implantée dans le 20^e arrondissement dans le quartier des Fougères, **Ménil Musique** est une école de musique associative fondée en 2004 pour développer une pédagogie musicale de qualité pour tous. Elle propose chaque année à plus de 300 élèves des cours de musique individuels et collectifs d'instruments, de chant et de formation musicale. Elle dispose à cet effet d'une équipe de 15 professeurs diplômés (CNSM, CRR, CIAM de Bordeaux, CIM, Conservatoire Royal de Bruxelles, École Didier Lockwood...) et engagés socialement. La pédagogie suit un rythme progressif au cours de l'année. En 2021, Ménil Musique a créé deux tranches tarifaires supplémentaires pour étendre la portée de la tarification sociale déjà proposée. Le quartier d'implantation de l'école est constitué à 61% de logements sociaux et 25% de la population locale a moins de 25 ans. La rentrée 2024-2025 comptait 325 inscrits, parmi les inscrits, 44% des élèves habitent Paris, 29% Les Lilas et 13% Bagnolet. 75 % des élèves ont moins de 18 ans. L'école est engagée dans la vie du quartier : elle sensibilise à la musique en donnant certains cours en extérieur et elle participe aux concerts et fêtes de quartier. Elle collabore également au forum de la musique de la mairie du 20^e arrondissement. L'année 2025-2026 compte 330 élèves, encadrés par 13 professeurs. Les dirigeants se concentrent actuellement sur la recherche d'un nouveau local annexe suite à une fin de mise à disposition l'année précédente.

Afin de permettre à ces structures dont six écoles de musique, de danse et de théâtre de pouvoir poursuivre leurs activités en faveur du développement de la connaissance et de la pratique artistiques, je vous propose d'attribuer au titre de l'année 2026 :

- À l'association Vs'art une subvention de 1.000 euros ;
- À l'association Octave & Arpège une subvention de 3.000 euros
- À l'association ARPEJ, Association Rencontre pour la pédagogie et l'enseignement du Jazz une subvention de 3.000 euros ;
- À l'association Carillon une subvention de 10.000 euros ;

- À l'association Something Musical une subvention de 2.000 euros ;
- À l'association Difé Kako une subvention de 2.000 euros ;
- À l'association Orchestre d'Harmonie des Agents de l Ville de Paris (OHAVP) une subvention de 2.000 euros ;
- À l'association Musique en mouvement une subvention de 3.000 euros ;
- À l'association l'Atelier musical des trois tambours, une subvention de 11.000 euros ;
- À l'association Ménil Musique, une subvention de 3.000 euros

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les conventions nominatives de ces associations précédemment citées et jointes en annexes.

Le Maire de Paris